AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2020-03-17-00337 Référence de la demande : n°2020-00337-051-001

Dénomination du projet : marquage de jeunes phoques gris pour suivi télémétrique avant relâcher

Lieu des opérations : -Département : Pyrénées Atlantiques -Commune(s) : 64200 - Biarritz.

Bénéficiaire : Aquarium de Biarritz

MOTIVATION ou CONDITIONS		
Le CNPN émet un a vis favorable sans réserve à la pose de balise ARGOS avant relâcher sur 4 jeunes Phoques gris (<i>Halichoerus grypus</i>) récupérés dans l'automne et hiver 2019-2020 sur le littoral aquitain.		
L'équipe du centre de soins de l'Aquarium de Biarritz possède une solide expérience et présente toutes les garanties pour une telle opération.		

	MOTIVATION ou CONDITIONS	
Par délégatior Nom et prénoi	n du Conseil national de la protection de la nature : m du délégataire : Michel METAIS	
AVIS : Favorable [X]	Favorable sous conditions [_]	Défavorable [_]
Fait le : 20 avril 2020		Signature :
		dollan